

WCC-2012-Rec-180-FR

Participation de l'UICN à la mise en œuvre du *Plan Stratégique pour la diversité biologique 2011-2020*

ALARMÉ de constater que la troisième édition des *Perspectives mondiales de la biodiversité* (GBO-3) conclut clairement que l'objectif d'une réduction du rythme d'appauvrissement de la diversité biologique n'a pas été atteint, nulle part dans le monde, que ce soit au niveau national ou international, et que les principaux facteurs de perte de biodiversité s'intensifient sous l'effet de l'activité humaine, et prenant conscience par ailleurs que de multiples signes indiquent que le déclin de la biodiversité se poursuit, et ce au niveau de chacune de ses trois principales composantes – les écosystèmes, les espèces et les gènes – le taux d'extinction des espèces se révélant 1000 fois plus élevé que le taux moyen avant l'apparition de l'humanité et ne cessant d'augmenter ;

CONSCIENT du fait que la biodiversité sous-tend le fonctionnement des écosystèmes et la fourniture de services écosystémiques essentiels au bien-être de l'homme, et qu'en l'absence d'une réaction rapide, ces services disparaîtront ;

NOTANT EN OUTRE que si les actions de conservation ciblées produisent des résultats, l'ampleur des menaces l'emporte largement sur les mesures actuellement prises, si bien qu'il importe de renforcer les interventions de manière substantielle ;

NOTANT qu'en réponse à ce qui précède, en 2010, les Parties à la Convention sur la diversité biologique (CDB) ont adopté le *Plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020* à sa 10^e réunion organisée à Nagoya, Japon, pour inciter tous les pays et toutes les parties prenantes à prendre des mesures urgentes en faveur de la conservation de la diversité biologique ;

SOULIGNANT que la vision du Plan stratégique est de « vivre en harmonie avec la nature » et de faire en sorte que « d'ici à 2050, la diversité biologique soit valorisée, conservée, restaurée et utilisée avec sagesse, en assurant le maintien des services fournis par les écosystèmes, en maintenant la planète en bonne santé et en procurant des avantages essentiels à tous les peuples » ;

NOTANT EN OUTRE que ce Plan stratégique comprend également une mission consistant à réduire et, à terme, à mettre un terme à l'appauvrissement de la diversité biologique à l'échelle de la planète, ainsi que des buts stratégiques assortis de 20 objectifs ambitieux mais réalisables (pour 2015 et 2020) connus sous le nom des Objectifs d'Aichi ;

SALUANT le fait que les Parties à la CDB aient convenu, d'ici à 2012, de traduire ce cadre d'action en objectifs nationaux intégrés dans leurs Stratégies et plans d'actions nationaux pour la biodiversité ;

NOTANT AVEC SATISFACTION que l'UICN est la première autorité mondiale pour la conservation de la diversité biologique et qu'elle jouit d'une solide réputation en matière de création et de diffusion de connaissances sur la biodiversité à la fois crédibles et fiables grâce à des produits de connaissance phares, notamment la *Liste rouge de l'UICN des espèces menacées* et (en collaboration avec le Centre mondial de surveillance continue de la conservation de la nature du Programme des Nations Unies pour l'environnement) la Base de données mondiale sur les aires protégées, si bien qu'elle a un rôle de premier plan à jouer à l'appui de la réalisation du Plan stratégique pour la diversité biologique, et, plus important encore, que ces produits servent de fondement à la création d'indicateurs clés pour mesurer les progrès accomplis dans la mise en œuvre du *Plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020* ;

RECONNAISSANT que le fait que l'Assemblée générale des Nations Unies ait proclamé la période 2011–2020 Décennie des Nations Unies pour la biodiversité offre l'occasion unique d'accroître le niveau des ressources et de promouvoir des mesures significatives en faveur de la mise en œuvre du *Plan stratégique* ;

RECONNAISSANT que la société civile, en collaboration avec les acteurs compétents, a un rôle à jouer en participant de manière active à des actions contribuant à la réalisation des Objectifs d'Aichi, notamment en matière de promotion de bonnes pratiques et de levée d'obstacles ;

RECONNAISSANT EN OUTRE le lien important mais négligé entre les questions relatives à l'environnement et celles qui concernent le développement et les résultats de Rio +20, *L'Avenir que nous voulons* ; et

SACHANT que la 11^e réunion de la Conférence des Parties à la CDB (COP11), qui se déroulera à Hyderabad, Inde, du 8 au 19 octobre 2012, devrait adopter un cadre d'indicateurs pour faciliter l'évaluation des progrès accomplis dans la réalisation des Objectifs d'Aichi ;

Le Congrès mondial de la nature, réuni à Jeju, République de Corée, pour sa session du 6 au 15 septembre 2012 :

1. SOULIGNE que la réalisation des Objectifs d'Aichi d'ici à 2020 dépend de la prise de mesures audacieuses, de toute urgence, par les gouvernements, la société civile et le secteur des entreprises pour lutter contre les facteurs d'appauvrissement de la diversité biologique avant 2015, du fait des décalages temporels inhérents aux systèmes écologiques.
2. DEMANDE que toutes les parties prenantes saisissent la moindre occasion pour appuyer, faire connaître et favoriser la réalisation des Objectifs d'Aichi, y compris dans le cadre d'actions liées à la Décennie des Nations Unies pour la biodiversité.
3. APPELLE les gouvernements à fixer des objectifs solides et rigoureux au niveau national (à l'intérieur du « cadre flexible »), notant que les Objectifs d'Aichi à l'échelle mondiale ne seront atteints que si les objectifs fixés à chaque échelon national équivalent après « ajout » aux objectifs fixés à l'échelle mondiale.
4. PRIE INSTAMMENT les gouvernements d'œuvrer efficacement en faveur de la réalisation des cinq buts stratégiques énoncés dans le *Plan stratégique*, lesquels englobent la nécessité de s'attaquer aux causes sous-jacentes de l'appauvrissement de la diversité biologique et les efforts en vue de renforcer les avantages retirés pour tous de la diversité biologique et des services fournis par les écosystèmes, ainsi que les mesures à prendre pour réduire les pressions directes exercées sur la diversité biologique et pour restaurer et sauvegarder la diversité biologique et les services fournis par les écosystèmes, tout en prenant également en compte les besoins des femmes, des communautés autochtones et locales et des populations pauvres et vulnérables, et la nécessité d'un renforcement des capacités.
5. APPELLE les gouvernements à faire preuve d'un véritable engagement en adoptant des stratégies de mobilisation de ressources pour accroître de manière substantielle le financement alloué à la conservation de la diversité biologique.
6. PRIE INSTAMMENT la communauté des donateurs d'intégrer le Plan stratégique de la CDB dans ses stratégies.

7. PRIE les communautés en charge de l'environnement et du développement à l'échelle internationale de s'appuyer sur les mesures prises en faveur de la mise en œuvre du *Plan stratégique* pour réaliser pleinement les objectifs de développement au niveau international qui contribuent au développement durable et à l'élimination de la pauvreté.
8. PRIE INSTAMMENT le secteur privé d'assumer la responsabilité des éléments pertinents des Objectifs d'Aichi et, partant, de soutenir leur mise en œuvre de manière proactive.
9. APPELLE les Parties à la CDB, à l'occasion de la COP11 et de ses réunions ultérieures, à prendre les mesures nécessaires pour surmonter les obstacles à la réalisation des Objectifs d'Aichi.
10. DEMANDE aux Parties à la CDB, à l'occasion de la COP11, d'adopter un cadre d'indicateurs solide et clair pour évaluer correctement dans quelle mesure chacun des Objectifs d'Aichi est atteint.
11. DÉCIDE que le *Programme de l'UICN 2013-2016* (et son Programme ultérieur pour la période 2017-2020), devra contribuer à la mise en œuvre des cinq buts du *Plan stratégique*.
12. APPELLE tous les Membres, Commissions, Comités nationaux et régionaux de l'UICN ainsi que le Secrétariat de l'Union à démontrer leur contribution à l'ensemble des 20 Objectifs d'Aichi au moyen d'activités de suivi et de rapports.
13. DEMANDE à la Directrice générale de :
 - a. veiller à ce que le Secrétariat de l'UICN continue à accorder une place de premier plan à la réalisation du *Plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020*, sachant qu'il constitue un cadre d'action fondamental qui sous-tend le Programme de l'UICN pour les deux prochaines périodes intersessions (2013–2016 et 2017–2020), en soutenant les « principaux champions » des Objectifs d'Aichi identifiés par l'UICN ;
 - b. encourager vivement les Membres, les Commissions et les Comités nationaux et régionaux de l'UICN à continuer de s'attacher à la réalisation du *Plan stratégique pour la diversité biologique* et des Objectifs d'Aichi ;
 - c. soutenir le renforcement et l'intégration des produits de connaissance phares de l'UICN pour étayer les activités en faveur de la réalisation des Objectifs d'Aichi et la mise au point d'indicateurs pour suivre leur réalisation aux niveaux national et mondial ; et
 - d. encourager vivement les Membres de l'UICN, les Commissions et les Comités nationaux et régionaux à soutenir les efforts d'intégration des Objectifs d'Aichi dans les objectifs de développement durable qui seront élaborés pour 2015.